

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MASCARA

Sous Direction Technique
Département réseaux d'accès
Réf : AT/DO29/SDT/DRA/273/2023

Mascara le : 08.07.2023

Le Directeur Opérationnel de Mascara

**A Monsieur: Mr SAIM MOHAMED - Gérant Entreprise
Sise à 04 Rue Mehor Driss – Mascara**

MISE EN DEMEURE

OBJET : Mise en demeure N° 02 (Dernier rappel)

Référence : Mise en demeure du 04.07.2023

PROJET : Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Contrat D'ADHESION : N°18/2021 du 14.04.2021.

PROJET : Distribution réseau FTTH à localité Froha (Programme MOD)

ODS N° : 182/23 du 26/06/2023.

Importance : 990 accès.

Ouverture chantier : le 02.07.2023 et le 03.07.2023.

En rappel ;

Votre entreprise SAIM MOHAMED à été mise en demeure en date du 04.07.2023 de n'avoir pas encore entamée les travaux sur le chantier de distribution du réseau ODN Modernisation à localité Froha, malgré les rappels de mes services de la DOT ainsi ceux du centre CMP de GHRIS pour entamer les travaux dans les délais.

La DOT Mascara est dans l'obligation de réaliser le projet dans les délais impartis (Voir délai sur ODS) ; Votre absence nuis à l'image de marque de votre entreprise et influe négativement sur nos engagements envers la hiérarchie afin d'achever le projet dans les délais fixés.

Tenant compte de vos promesses pour le démarrage effectif des travaux sur site en date de l'ouverture de chantier, à ce jour le 08.07.2023 vous n'avez pas tenue à vos engagements.

Vu le retard considérable enregistré à l'encontre de votre entreprise, je vous informe dans le cas où vous n'auriez pas entamé les travaux dans les délais de vingt quatre (24) heures à compter du 08.07.2023 muni de tous les moyens humains et matériels nécessaires ainsi le renforcement du chantier, la DOT Mascara est dans l'obligation d'appliquer les clauses du contrat ;

Faute d'entamer les travaux dans les délais de vingt quatre (24) heures, la DOT Mascara est contrainte d'annuler le bon de commande des travaux dès l'expiration de ce délai.

Particulièrement signalé.

Signé le DOT de Mascara.



BENYAMIN Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara